



## Règlement programme de motivation – 6H En Cœur

### ADMISSIBILITÉ

- Le programme de motivation s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus, inscrites et physiquement présentes lors de l'évènement 6H En Cœur le 9 mai 2026 à Montréal et le 23 mai 2026 à Québec.
- Sont admissibles les participants inscrits à titre individuel ou en équipe et ayant effectué une collecte de fonds au profit de la Fondation En Cœur dans le cadre de l'évènement.
- Ne sont pas admissibles à recevoir une récompense : les employés de la Fondation En Cœur, les bénévoles, les membres du conseil d'administration, les membres du comité d'honneur, les co-présidents d'honneur, la porte-parole, l'animatrice ainsi que les membres de leur famille immédiate (conjoint, enfants, parents, grands-parents, frères et sœurs).

### PÉRIODE DE COLLECTE DE FONDS

- La période officielle de collecte de fonds débute à l'ouverture des inscriptions à l'évènement et se termine à la date et à l'heure déterminées par la Fondation En Cœur, soit le 9 mai 2026 à 14h à Montréal et le 23 mai 2026 à 14h à Québec.
- Seuls les dons reçus et confirmés durant cette période seront pris en compte pour le calcul des classements.

### CATÉGORIES DE RÉCOMPENSES

Des récompenses seront attribuées aux participants s'étant distingués dans les trois catégories suivantes :

- L'équipe ayant amassé le plus de fonds ;
- La personne ayant amassé le plus de fonds à titre individuel ;
- La personne ayant mobilisé le plus grand nombre de donateurs distincts.

## DÉTERMINATION DES GAGNANTS

- Les gagnants sont déterminés en fonction des données officielles de collecte de fonds détenues par la Fondation En Cœur.
- En cas d'égalité dans une catégorie, la Fondation se réserve le droit d'appliquer un critère additionnel (ex. : rapidité d'atteinte de l'objectif ou nombre de dons) ou de remettre des récompenses équivalentes.
- Les décisions de la Fondation En Cœur sont finales et sans appel.

## ANNONCE ET REMISE DES RÉCOMPENSE

- Les gagnants seront annoncés lors de l'événement avant l'annonce du montant amassé,
- Les récompenses seront remises aux gagnants sur place. Aucune livraison ne sera effectuée. Toutes les récompenses devront être récupérés en personne au bureau de la Fondation En Cœur à Montréal ou à Québec. Les personnes gagnantes seront contactées afin de planifier la remise de leur prix sur rendez-vous.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

- La Fondation En Cœur administre le programme de motivation de bonne foi et dans l'intérêt de sa mission.
- Les participants dégagent la Fondation En Cœur, ses employés, bénévoles et administrateurs de toute responsabilité liée à la participation au programme ou à l'utilisation des récompenses.
- Les fonds amassés dans le cadre du programme de motivation seront utilisés exclusivement pour soutenir la mission de la Fondation En Cœur.